

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2010

Objet: Vote du budget primitif chaufferie – année 2010

Mme Elisabeth Thébault dépose le projet de budget primitif chaufferie 2010 sur le bureau.

Après l'avoir examiné et voté à main levée, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre par nature pour la section d'investissement avec opérations définies dans les pages de la section d'investissement relatives à l'équipement, et déterminé la durée d'amortissement des biens, les membres du conseil municipal l'adoptent à l'unanimité.

Les recettes et les dépenses d'investissement s'élèvent à 815 000 €

Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 000 €

Objet: Mise à disposition d'un agent à la Communauté de Communes du Pays Méluisin

Le Maire rappelle que l'agent s'occupant de la comptabilité a demandé sa mise à disposition à la Communauté de Communes du Pays Méluisin pour une durée hebdomadaire de 17/35. La CAP a émis un avis favorable le 1er mars 2010. Le Conseil Municipal valide cette décision pour que David MAZÉ soit mis à disposition.

Objet: Jury criminel

Le Maire donne lecture de l'arrêté n° 2010-DRLP/BREEC-2 du 15 mars 2010 portant répartition des jurés à tirer au sort par les communes pour l'établissement de la liste annuelle du jury criminel.

Tirage au sort à partir de la liste électorale.

Mme Odette POINT	La Brousse Portron
Mme BROTTIER Pierrette	Chasseigne
Mme TRONCY Brigitte	1, rue du Temple

Objet: Affectation des bâtiments de la MAFPA

Mme Marinette GUERIN explique qu'il est nécessaire de délibérer pour que le CCAS soit autorisé juridiquement à administrer la MAFPA dans sa totalité. L'affectation du bâtiment semble la procédure la plus indiquée. Tout en conservant à la commune la propriété du bien, l'affectation autorise le transfert au CCAS de sa jouissance, avec les droits et obligations qui s'y attachent, sans transfert du droit de propriété.

Après avoir délibéré, les membres du conseil acceptent cette affectation.

Objet: Choix d'un nouveau standard

Objet reporté à la prochaine réunion de conseil municipal pour complément d'informations.

Objet: Questions diverses

- Il est retenu le 9 juillet 2010 comme date d'ouverture des propositions d'achat du presbytère.
- Mme Elisabeth Thébault fait le point sur les assurances suite à son entretien avec le représentant de Groupama. Les assurances seront dénoncées en fin d'année pour un nouvel appel d'offre.
- Etude de devis pour la numérotation des villages: un complément d'informations est nécessaire avant la prise de décision.
- Occupation du terrain de la Penneterie: il est décidé de ne pas louer et de broyer la végétation.
- Changement heures d'ouverture de la Mairie: Mme Marinette GUERIN propose de nouveaux horaires pour la période estivale de juillet-août. Il est décidé que les horaires de la Mairie seraient les suivants:

Lundi	
Mardi	8 h30 – 12 h00
Mercredi	
Jeudi	Fermé
Vendredi	8 h 30 – 12 h00 et 14 h00 – 16 h30

- Vote de subvention – Il est décidé d'attribuer une subvention de 100 € à l' association des croqueurs de pommes détaillée de manière suivante: 25 € d'adhésion et 75 € de subvention pour l'animation sur les méthodes de greffages, la fourniture de greffons et leurs projets sur la commune.
- Matériels à vendre : il est décidé la mise en vente aux plus offrants d'une tondeuse autoportée et d'une benne de camion.
- M. Benjamin MOTILLON fait le point sur la piscine communautaire de Saint-Sauvant et sur le projet de transfert de compétence assainissement au Syndicat des Eaux.

Le Maire,
Marc MENNETEAU